

Le Père Noël

HABITE AUX GETS

La magie opère à nouveau : “Le Père Noël habite aux Gets” fait son grand retour !

UN DÉCOR GRANDEUR NATURE

Dans le cadre enchanteur de la station des Gets, l'un des événements les plus féeriques de l'hiver revient illuminer la période des fêtes : “Le Père Noël habite aux Gets”, du 20 au 26 décembre 2025.

Cette nouvelle édition propose une expérience totalement immersive : un conte de Noël mis en scène sous forme de pièce de théâtre, présenté dans un décor exceptionnel spécialement imaginé pour l'occasion. Le village du Père Noël prend vie au milieu de la forêt enneigée au niveau du Lac des Écoles, où de véritables maisonnettes en bois sont installées pour recréer une atmosphère magique.



DES LUTINS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

Le spectacle racontera l'effervescence qui règne chez le Père Noël et ses fidèles lutins, en pleine préparation de la grande nuit. Ce sera l'occasion de retrouver **Jean-Phillipe**, le lutin magicien ! **Soupline**, la douce lutine responsable de la mission des lettres des enfants ou encore **Blaise**, l'inventeur d'une incroyable machine à papier cadeaux !



L'APOTHÉOSE DU 24 DÉCEMBRE

Le 24 décembre 2025 sera le sommet de l'émotion avec la **Parade de Noël**. À 17h30, les rues du centre de la station s'illuminent d'un défilé magique : le Père Noël et son traîneau, entourés de ses lutins et d'elfes étincelants, défilent pour offrir un moment suspendu entre rêve et tradition. La Parade de Noël est le rendez-vous incontournable et gratuit des familles. Sur place, un service de boissons chaudes aura lieu dès 17h00, une **descente aux flambeaux** de l'ESF à 18h15 suivi d'un **feu d'artifices** à 18h30.

Informations pratiques

- 📍 Lac des Écoles. Accessible à pied depuis le centre des Gets.
- ✨ La parade du 24 décembre aura lieu à partir de 17h30 dans la rue du centre du village. Gratuit.
- 📅 Du 20 au 26 décembre 2025.
Pas de séance l'après-midi du 24 décembre.
- 💰 Jusqu'à 3 ans : gratuit mais inscription obligatoire
De 3 à 7 ans : 7€ / À partir de 8 ans : 9€

